



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel de surveillance

Question écrite n° 59552

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la pénurie de personnel de surveillance dans les établissements agricoles publics et notamment dans les établissements auvergnats. En effet, 6 postes de surveillants ont été supprimés lors de la rentrée 2004, ramenant ainsi à 57 postes une dotation de 63 postes, déjà insuffisante. Cette restriction budgétaire engendre des difficultés de fonctionnement dans la vie scolaire de ces établissements et se répercute sur les conditions de travail des personnels. La sécurité des élèves n'est plus correctement assurée (un surveillant pour 300 élèves en externat, un pour 100 élèves en internat et parfois aucun sur des plages horaires variant de une à quatre heures) et le fonctionnement des services administratifs et éducatifs est totalement remis en cause, la pénurie de surveillants impliquant une modulation des emplois du temps en fonction des urgences et engendrant des coupures de service en dehors de tout cadre réglementaire. Dans ces conditions, elle lui demande que les postes de surveillance soient rétablis en nombre raisonnable. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

Texte de la réponse

Au plan national, la dotation en personnels de surveillance et d'éducation dans l'enseignement agricole a été maintenue pour l'année scolaire 2004-2005, voire confortée. Ainsi, les maîtres d'internat/surveillants d'externat (MI/SE) ont été remplacés nombre pour nombre par des assistants d'éducation (en 2003-2004 comme en 2004-2005). Cependant, la nécessité d'améliorer l'équité entre les établissements a conduit à un rééquilibrage de la dotation entre les régions et les établissements pour obtenir un taux d'encadrement des élèves équivalent sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59552

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2323

Réponse publiée le : 26 avril 2005, page 4237